

## Un toit pour tous et toutes, c'est un droit ! Aucun·e enfant à la rue !

Destruction d'habitats de fortune à coups de pelleuse lors de l'opération Wuambushu à Mayotte, matraquage des jeunes migrant·es lors du démontage du campement qui s'était établi devant le Conseil d'État : les autorités françaises ont une manière bien particulière de gérer la question du mal-logement, qui frappe de plein fouet les enfants.

D'après le baromètre des enfants à la rue de l'Unicef, dans la nuit du 21 au 22 août, près de 2 000 enfants "sont resté·es sans solution d'hébergement" et "29 780 enfants ont été hébergés en hôtel". 20% d'enfants en plus dorment dehors. La place d'un·e enfant, en pleine nuit, n'est pas dans la rue. Un·e enfant ne peut, sur du long terme, vivre dans un hôtel avec sa famille. Des hébergements dignes doivent être proposés à ces familles et les enfants ne devraient pas être amené·es à changer de logement plusieurs fois par mois sans prise en compte du suivi de leur scolarité ou de leur besoin de stabilité, d'autant que, selon une étude de l'Insee de 2021, il existe près de 3,1 million de logements vacants en France,

L'augmentation de la précarité, renforcée par le contexte d'inflation actuel, jette à la rue des familles de plus en plus nombreuses, et notamment des familles de personnes sans-papiers. De plus en plus de personnes sont touchées par la précarité et sont de plus en plus concernées par les problèmes de logement. Pour rappel, le rapport de la fondation Abbé Pierre indique que 4 millions de personnes sont non ou mal logées, dont 300 000 personnes privées de domicile fixe. Ce rapport précise que 14,6 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement. De plus en plus de personnes rencontrent de nombreuses difficultés à payer leur loyer, leurs factures de gaz et d'électricité dans des logements insalubres et mal-isolés. 12 millions de personnes vivent dans une situation de précarité énergétique. 500 000 locataires sont en impayé de loyer et risquent une procédure d'expulsion.

Dans les établissements scolaires et les écoles, des collègues se mobilisent avec les familles, en lien avec les associations de soutien aux personnes sans papiers et les associations de défense du droit au logement. L'accès à l'éducation est un droit fondamental et doit pouvoir être accessible à tous et toutes dans des conditions

décentes. Des élèves sans toit ou menacés d'expulsion ne bénéficient pas d'une scolarité comme les autres enfants. L'absence de domicile fixe a un impact sur la santé mentale de l'élève (mal-être, sommeil, estime de soi, alimentation, stress). Cela peut provoquer des troubles de l'anxiété, de la dépression et des troubles de l'humeur. Afin de permettre à ces élèves de suivre dans de meilleures conditions, leur scolarité, SUD éducation se mobilise aux côtés d'associations et de collectifs afin de faire respecter les droits de tous les enfants en particulier les enfants immigrés et leur obtenir un toit pour vivre décemment en France. Des occupations d'écoles ont d'ores et déjà permis de débloquent des moyens d'hébergement qui, si ils sont provisoires, représentent néanmoins de premières victoires. SUD éducation encourage et soutient les mobilisations des personnels de l'éducation nationale aux côtés de leurs élèves et leur famille, et revendique un toit pour toutes et tous.

La véritable urgence n'est pas de débattre de l'uniforme à l'école comme le fait la secrétaire d'État à la ville mais de permettre à l'ensemble des élèves d'avoir un logement digne pour commencer cette rentrée scolaire. Aucun·e élève ne devrait dormir dans la rue en 2023.

#### **Les revendications de SUD éducation :**

- **SUD éducation dénonce le sort réservé aux élèves sans toit et/ou menacés d'expulsion ;**
- **SUD éducation exige l'annulation de l'obligation de quitter le territoire français et la délivrance d'un titre de séjour pour toutes les familles concernées ;**
- **SUD éducation revendique la réquisition de logements, notamment les logements de fonction vides dans l'éducation nationale ;**
- **SUD éducation revendique la régularisation de toutes et tous les sans papiers et l'accès à une scolarité publique, gratuite et émancipatrice pour toutes et tous, sans condition aucune ;**
- **SUD éducation appelle à rejoindre toutes les mobilisations et tous les collectifs, à proposer des actions visibles de mise à l'abri comme les occupations d'école, à signer des pétitions, à participer aux goûters pour que ces élèves poursuivent leurs études en France.**